



14ème législature

Question N° : 99705	De M. Dominique Dord (Les Républicains - Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >TVA	Tête d'analyse >recouvrement	Analyse > fraudes. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 04/10/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la fraude à la TVA au sein de l'Union européenne. En moyenne, 14 % des ressources de la TVA n'auraient pas été collectées dans l'Union européenne entre 2010 et 2014. De grandes disparités existent selon les pays. La France se situe dans la moyenne avec une perte d'environ 14 %, ce qui représente un manque à gagner annuel de 24,5 milliards d'euros pour Bercy, ce qui est inacceptable. Il lui demande ce que le Gouvernement entreprend pour convenir avec ses partenaires européens d'un système de TVA étanche à la fraude.